

Termes de Référence

Appel à propositions

| | |
|----------------|--|
| Objet | Campagne de sensibilisation sur la migration et le COVID-19 en Afrique de l'Ouest et du Centre |
| Pays | Cameroun, Cote d'Ivoire, Ghana, Guinée-Conakry, Mali, Niger, Nigeria et Sénégal |
| Période | 1 mois |
| Ref. | DAK/CI/2020/RFP/025 |
| Code | DAK/EXB/534RAF5000 |

I. Contexte et justification

Le projet « Autonomiser les jeunes en Afrique à travers les médias et la communication » profite à huit pays d'Afrique occidentale et centrale : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée-Conakry, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Sénégal.

Le projet, mis en œuvre par l'UNESCO pour une durée de trois ans (2019-2021), a été approuvé par le Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) et par son comité spécial (« Comitato Congiunto per la Cooperazione allo Sviluppo »), dans le cadre du « Fondo Africa ». L'Agence italienne pour la Coopération au développement (AICS) en assure les suivis financier et opérationnel.

L'objectif principal du projet est de donner aux jeunes garçons et filles les moyens de prendre des décisions éclairées sur les questions migratoires grâce à un meilleur accès à une information de qualité (ODD 16.10).

Dans ses objectifs spécifiques, le projet vise à :

- renforcer l'accès à une information de qualité de la population en Afrique de l'Ouest et Centrale (en particulier la jeunesse considérée comme la plus vulnérable) sur la migration, y compris la migration irrégulière (causes profondes, flux, risques), dans la sous-région et vers Europe ;
- promouvoir l'égalité des genres dans le renforcement des capacités des professionnels des médias, les contenus éditoriaux et l'accès à l'information, en relation avec les questions migratoires ;
- renforcer le dialogue pacifique entre les migrants et les communautés d'accueil dans les pays cibles, à travers les médias et la communication ;
- renforcer les capacités des journalistes (notamment les jeunes) à produire des reportages éthiques et professionnels, y compris dans le domaine du journalisme d'investigation, sur la migration ;
- renforcer également les capacités des jeunes artistes à produire du contenu sur la migration.

Depuis le début de l'année 2020, le monde connaît un profond bouleversement depuis l'apparition de la maladie à coronavirus de 2019, appelé encore COVID-19. Cette maladie

infectieuse découverte pour la première fois en Chine, en décembre 2019, s'est propagée de manière exponentielle sur tous les continents, affectant déjà plus 700000 personnes sur près de 200 pays. Une situation épidémiologique mouvante car quotidiennement les chiffres évoluent avec le nombre de nouveaux cas et le nombre de décès.

Si le continent africain a été touché plus tard que les autres, il n'en demeure pas moins qu'il n'a pas été épargné par la COVID-19. Les pays ciblés du projet ont enregistré des cas avec une grande vitesse de propagation. Selon l'Union Africaine, au 15 Avril 2020¹, 3 893 cas positifs ont été recensés depuis le début de la pandémie au Cameroun, Cote d'Ivoire, Ghana, Guinée-Conakry, Mali, Niger, Nigeria et Sénégal. La propagation du virus a contraint les gouvernements de ces pays à adopter des mesures de confinement, en interdisant les réunions publiques.

Malgré le nombre de décès et de cas graves limité, la maladie constitue un problème de santé publique majeur - en raison de la fragilité des systèmes de santé mais également et surtout d'un manque de conscientisation d'une partie de la population qui n'est pas informée sur ses risques et conséquences réels -, ainsi qu'un défi immense pour les pays concernés au niveau social et économique.

Au même titre que les populations d'accueil, les migrants - hommes et femmes - sont confrontés aux mêmes risques et défis, mais un certain nombre d'entre eux sont plus vulnérables en raison de leurs mauvaises conditions de vie, rendant particulièrement précaire la situation des femmes et des enfants migrants. En plus des difficultés rencontrées pour accéder à des services de soins de santé, à l'eau, la nourriture ou un logement, la crise du COVID-19 et les tensions sociales qu'elle risque de générer, exposent les migrants à des préjugés et à des actes de discrimination.

Dans les pays concernés, comme ailleurs dans le monde, les rumeurs et fausses informations foisonnent, ce que l'OMS a qualifié début février « d'infodémie ». Dans un contexte de crise sanitaire, sociale et économique aigue, il existe un risque élevé de propagation d'informations discriminatoires à l'égard des migrants (hommes et femmes), dont les droits doivent être protégés. De telles attitudes ne peuvent qu'accroître la vulnérabilité des migrants et n'apportent aucune solution au problème du COVID-19, si ce n'est fragiliser le vivre ensemble et distraire de l'essentiel à savoir adopter les gestes et comportement adéquats pour se prémunir du COVID-19, et aider les populations les plus démunies.

Dans un tel contexte et conformément au mandat de l'UNESCO dans le domaine de la communication et de l'information, il convient de sensibiliser les populations locales des pays ciblés pour lutter contre la désinformation à l'égard des migrants. C'est pour cette raison, et fort de son expérience sur la lutte contre les fakes news et le projet « Empowering Young People through Media and Communication », que le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel) – dénommé « UNESCO Dakar » – envisage de mettre en œuvre

¹ <https://au.int/en/covid19>

une campagne de sensibilisation auprès des populations locales pour lutter à travers la mobilisation de médias nationaux et locaux contre la désinformation dont pourraient être victimes les migrants dans les pays ciblés.

II. Objectif général

Dans le cadre de cette activité, le Bureau de l'UNESCO à Dakar compte s'appuyer sur une organisation pour contribuer à la lutte contre la discrimination de migrants à travers la traduction et la production en formats audio HD de messages de sensibilisation auprès des populations locales, en langues nationales et locales préparés au préalable en anglais et en français par ledit Bureau², et leur diffusion auprès de médias nationaux et locaux.

III. Mission et objectifs spécifiques

De façon spécifique, l'activité vise à :

- Traduire en 28 langues nationales/locales³ dix (10) messages de sensibilisation produits par le Bureau de l'UNESCO à Dakar, pour diffusion auprès des médias nationaux et de proximité (radios, TV, presses écrite et en ligne, radios communautaires) ;
- Produire en 30 langues nationales et locales (y compris en anglais et en français), différents formats audio HD (wav) et compressés les dix (10) messages de sensibilisation ;
- Mobiliser les médias des pays ciblés pour la diffusion des messages de sensibilisation.

IV. Cibles

- Les jeunes
- Les migrants
- Les populations locales

V. Résultats attendus

- Les messages de sensibilisation en anglais et en français de l'UNESCO Dakar contre la désinformation envers les migrants sont traduits en 28 langues nationales et locales ;
- Les messages de sensibilisation sont produits en 30 langues nationales et locales (y compris en anglais et en français), et en différents formats audio HD (wav) et compressés ;

² Les messages durent en moyenne au maximum 30 secondes.

³ Les langues sont les suivantes : Abon, Agni, Asante, Bambara, Baoulé, Bété, Beti, Diola, Djerma, Douala, Ewe, Fanti, Guéré, Haoussa, Igbo, Koniake, Mandingue, Malinké, Peul/Foulbé, Senoufo, Sérère, Songhai, Soninké, Soussou, Tamashek, Wolof, Yacouba et Yorouba.

- Les messages de sensibilisation pour lutter contre la désinformation envers les migrants sont diffusés auprès des médias nationaux et locaux des pays ciblés ;
- Les populations locales ont accès, dans leurs langues locales, aux messages de sensibilisation.

VI. Tâches à accomplir

Pour cette activité, l'organisation devra :

- Soumettre à l'UNESCO Dakar une liste des médias identifiés dans les pays ciblés pour la diffusion des messages de sensibilisation (TV, radios, presses en ligne et écrite, radios communautaires)
- Soumettre à l'UNESCO Dakar les messages de sensibilisation de l'UNESCO Dakar traduites en 28 langues nationales et locales ;
- Soumettre à l'UNESCO Dakar les messages de sensibilisation en différents formats audio HD (wav) et compressés, en 30 langues nationales et locales (y compris en anglais et en français) ;
- Diffuser auprès des médias sélectionnés les messages de sensibilisation dans les langues appropriées.

VII. Principaux livrables

1. Stratégie de mise en œuvre de l'activité, incluant une note méthodologique expliquant l'approche de travail adoptée et un plan de travail détaillé ;
2. Liste des médias identifiés dans les pays ciblés pour la diffusion des messages de sensibilisation (TV, radios, presses en ligne et écrite, radios communautaires) ;
3. Traduction de dix (10) messages de sensibilisation de l'UNESCO Dakar en 28 langues nationales et locales ;
4. Production de dix (10) messages de sensibilisation en différents formats audio HD (wav) et compressés, en 30 langues nationales et locales (y compris en anglais et en français)
5. Diffusion des messages de sensibilisation – versions écrites et audio - auprès des médias sélectionnés (TV, radios, presses écrite et en ligne, radios communautaires) ;
6. Un rapport d'activités.

VIII. Planning d'activités

| Activités | Période |
|--|-------------|
| Stratégie de mise en œuvre et liste des médias identifiés dans les pays ciblés pour la diffusion des messages de sensibilisation | 06 mai 2020 |

| | |
|--|-------------|
| Traduction des messages de sensibilisation de l'UNESCO Dakar en 28 langues nationales et locales | 09 mai 2020 |
| Production en formats audio HD (wav) et compressés en 30 langues nationales et locales (y compris en anglais et en français) | 13 mai 2020 |
| Diffusion des messages de sensibilisation auprès des médias sélectionnés | 17 mai 2020 |

IX. Supervision

Toutes les activités seront mises en œuvre sous l'autorité du Directeur du Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar, sous la supervision directe du Conseiller régional pour la communication et l'information, et les orientations du Coordonnateur de Projet de la section Communication et Information dudit Bureau.

X. Echancier de paiement

Les paiements seront effectués après réception et approbation des livrables.

| Livrables | Pourcentage | Dernier délais |
|-----------|-------------|----------------|
| 1-2 | 33% | 08 mai 2020 |
| 3-4-5-6 | 66% | 30 mai 2020 |

XI. Expérience et qualifications requises

Le Bureau régional de l'UNESCO à Dakar est à la recherche d'une organisation (ONG, OSC, etc.) qui possède l'expérience et les qualifications suivantes :

- Au moins cinq (05) années d'expérience en élaboration de projet de développement dans le domaine de la communication et de l'information ;
- Une expérience démontrée de collaboration avec des médias nationaux et locaux (TV, radios, presses écrite et en ligne, radios communautaires) en Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment dans les pays ciblés ;
- Une bonne connaissance des défis et des enjeux de la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre, et de la perspective des médias ;
- Une capacité démontrée dans le planning, la gestion et le reporting d'activités ;
- Des expériences précédentes effectuées avec des agences des Nations-Unies serait un atout important ;
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle en Anglais et/ou en Français, et de très bonnes connaissances dans les langues sélectionnées de cette activité.

XII. Soumission

Pour participer à cet appel à propositions, l'organisation candidate doit soumettre :

- Une proposition de stratégie détaillée de mise en œuvre de chaque activité, les partenaires, et un plan de communication ;
- Une proposition de budget détaillé ;
- Des documents démontrant l'expérience et les qualifications requises ;
- Les CVs des personnes impliqués dans l'activité ;
- Des exemples de rapport technique et financier élaboré dans des projets antérieurs.

Les organisations sont invitées à soumettre un unique dossier de candidature, uniquement en version électronique, à l'adresse électronique suivante : j.massarenti@unesco.org, d'ici le **Jeudi 30 avril à minuit (heure de Dakar)**. Le dossier de candidature doit citer la référence suivante : CI-2020-RFP-025.

XIII. Critères de sélection

1. Stratégie de mise en œuvre de l'activité (40%)
2. Expérience et qualifications (40%)
3. Budget (20%)

XIV. Contact

M. Joshua Massarenti
Coordonnateur de projet
Section Communication et Information
Email : j.massarenti@unesco.org